



# La Lettre

de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Commission nationale de la coopération décentralisée

n° 12

Automne 2014

## Edito

Dans ce numéro :

### Actualités de la DAECT

- > La CNCD du 2 octobre 2014
- > COP21
- > Appels à projets
- > L'aide publique au développement 2013

### Informations

- > La loi du 7 juillet 2014 : incidences pour l'AECT
- > La loi ESS du 31 juillet 2014
- > Sommet sur le climat à New-York & R20 à Paris
- > Agriculture familiale et agro-écologie

### Retours d'événements

- > 5ème Forum mondial de l'action internationale des collectivités
- > XXIIe Conférence des Ambassadeurs
- > Echanges humains franco-chinois
- > Forum mondial Convergences
- > La réunion du réseau franco-roumain
- > Territoires et développement économique
- > Assises de la coopération décentralisée franco-mauritanienne et franco-nigérienne

### Publications

- > Etude sur le 1% déchets
- > Orientations sur la francophonie
- > Groupes de travail CNCD
- > Rapport PNUD-ART

### Une nouvelle impulsion pour l'action extérieure des collectivités

La loi du 7 juillet 2014 se situe dans la droite ligne des avancées législatives intervenues depuis 1992, mais comporte plusieurs éléments nouveaux qui reconnaissent à la fois l'ensemble des actions menées par les collectivités à l'échelle mondiale, et la nécessité de sécuriser davantage le cadre juridique de ces actions.

Cette lettre aborde les principales novations de la loi, dans son article 14. D'autres dispositions visent les collectivités territoriales, en particulier dans le domaine de l'expertise technique.

La loi soutient en outre le rôle de nos collectivités territoriales dans le développement international des entreprises locales et dans le rayonnement de la France, notamment à travers leurs nombreuses initiatives culturelles et de solidarité, reconnues de qualité par l'ensemble des partenaires étrangers.

Cette loi, est également un encouragement pour l'ensemble des acteurs publics locaux, qui agissent pour l'attractivité et la présence de la France dans le monde, et dont le rôle ne cesse de croître.

### Le rôle réaffirmé et renforcé de la CNCD

La loi du 7 juillet 2014 a également permis d'élargir le champ d'action de la CNCD, notamment avec la création d'un Comité économique, qui reconnaît du rôle des collectivités territoriales dans les actions de diplomatie économique. Enfin, la CNCD a tenu le 2 octobre une réunion riche et dynamique, encourageante pour tous.

### Le soutien de la DAECT à l'engagement des collectivités dans les enjeux de la COP21

La DAECT a souhaité s'impliquer aux côtés des collectivités territoriales dans leur engagement et leurs initiatives pour le développement durable, économique, social et environnemental. La DAECT a décidé de lancer un appel à projets annuel en 2015 sur le thème du climat. Cet appel à projets sera lancé conjointement par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Par cet appel à projets, la DAECT souhaite aussi contribuer à l'apport d'exemples concrets pour les futures négociations sur le climat à Paris, en décembre 2015, en montrant les atouts et la valeur ajoutée des initiatives locales dans la lutte contre le dérèglement climatique.

## Commission Nationale de la Coopération Décentralisée

Madame **Annick GIRARDIN**, Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a présidé le **2 octobre 2014** la CNCD.

Cette réunion a abordé notamment les incidences de la **loi du 7 juillet 2014** sur l'action extérieure des collectivités territoriales et la préparation de la Conférence "**Paris Climat**" en décembre 2015.

Les groupes de travail sur la francophonie, la jeunesse, l'inclusion sociale, et le 1% déchets ont été lancés.

Des propositions pour le **Comité économique de la CNCD** ont également été soumises par Bernard Soulage. Ce comité doit favoriser la concertation entre des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, et du monde économique.

## COP21 : actions et projets

En décembre 2015 se tiendra à Paris la **XXIème Conférence des Parties pour le Climat**. Elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à l'ensemble des pays de l'ONU, avec l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Les collectivités territoriales représentent une **expertise bien établie dans les faits et désormais reconnue par la loi, en particulier dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets, et de l'énergie**, en plus de leurs compétences générales.

Afin de répondre à la mobilisation des collectivités territoriales, la DAECT projette de lancer un **appel à projets pour l'année 2015**, sur la thématique du **climat**. Cet appel à projets sera ouvert de mi-novembre **au 31 janvier 2015**.

A noter également : le programme "**Solutions Cop21**" qui recense, d'octobre 2014 à décembre 2015, les innovations pour lutter contre le dérèglement climatique. De nombreux acteurs y participent, privés et publics, dont l'ARF, l'ADF et CUF, à travers le Club France développement durable. En savoir plus : [www.solutionscop21.org](http://www.solutionscop21.org).

### Appels à projets DAECT

En vue d'une dématérialisation généralisée, et afin de **pouvoir prétendre à un prochain appel à projets** lancé par le MAEDI, il est essentiel de **déposer les comptes rendus techniques et financiers** sur le site [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr).

Appels à projets **franco-chilien** ; clôture : 17 octobre 2014  
Appel à projets **franco-argentin** ; clôture : 16 octobre 2014  
Appel à projets **franco-mexicain** ; clôture : 16 septembre 2014  
Appel à projets **franco-palestinien** ; clôture : 21 septembre 2014  
Appel à projets **franco-indien** ; clôture : 31 août 2014  
Appel à projets **Etat-région Pays de la Loire** ; clôture : 31 juillet 2014  
Appel à projets **franco-québécois** ; clôture : 28 septembre 2014  
Appel à projets **franco-tunisien** ;  
Appels à projets **PNUD - DAECT**.

A venir :

Appel à projets « **Climat** ». Lancement : mi-novembre 2014 au 31 janvier 2015.

Appel à projets **franco-marocain** (fin de l'année).

### Transparence de l'aide

Un suivi des projets d'aide au développement de la France est possible grâce à un site du MAEDI ouvert à tous :

<http://transparence-aide.gouv.fr/>

**M. Marcel Escure, précédemment ambassadeur de France en Tanzanie, a pris la direction de la DAECT en septembre, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre**. Sa mission principale a été le pilotage de la CNCD. Il a également travaillé pour le resserrement des liens institutionnels avec les partenaires français et internationaux de la DAECT, la préparation de nouvelles initiatives dont l'appel à projets Climat, la communication par le Portail Diplomatie, l'accent à placer sur la dimension économique...

L'entrée en fonctions du nouveau délégué sera signalée, le moment venu, sur le site de la DAECT.

**A lire et à voir > le "Point sur" et la [vidéo](#) de la CNCD.**

## "Challenge climat" : le concours international sur l'innovation agricole et forestière face au dérèglement climatique



**CHALLENGE CLIMAT AGRICULTURE & FORETS**



Ce concours a été lancé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) le 9 septembre lors de la 7ème édition du Forum Mondial Convergences. Il vise à encourager l'innovation et la diffusion de savoir-faire dans **quatre secteurs clés** en lien avec la lutte contre les dérèglements climatiques : agriculture et élevage, forêt, produits agricoles et sylvicoles, gestion de la ressource en eau.

Les **collectivités territoriales françaises et leurs partenaires** d'Afrique, de Méditerranée, d'Asie, d'Amérique latine, et les départements et collectivités d'Outre-mer peuvent déposer des projets jusqu'au 1er décembre sur le site [www.challenge-climat.com](http://www.challenge-climat.com).

### Retour sur le FACECO

Depuis sa création en 2013, les collectivités territoriales françaises se sont fortement mobilisées dans l'aide internationale via le **Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO)** du Centre de crise du MAEDI. Ont notamment été engagés 104 135€ à Gaza, 50 000€ en Irak, 10 200€ en Syrie, 50 000€ en République Centrafricaine, 35 000€ au Bénin et 273 409€ aux Philippines.

### PACT2 : Programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales

PACT2 permet d'octroyer aux collectivités territoriales qui le souhaitent un **label "expertise internationale"** et de financer la mise en œuvre de missions d'expertise, soit sur initiative de la collectivité, soit sur demande du ministère, à travers le réseau diplomatique. A ce jour, quarante collectivités ont été labellisées au titre de PACT2. [En savoir plus](#).

### Aide publique au développement 2013

Pour 2013, l'aide publique au développement (APD) des collectivités territoriales s'élève à **60,2 millions d'euros** (baisse de 7,5% par rapport à 2012). [En savoir plus](#).

## Loi du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale

Les principales novations de la loi du **7 juillet 2014** sur l'action extérieure des collectivités territoriales se situent principalement dans son **article 14**.

Cet article **reconnait officiellement la dénomination d' « action extérieure des collectivités territoriales »**, qui comprend à la fois la coopération décentralisée et toutes les autres actions extérieures des collectivités territoriales. Ce titre (chapitre V du CGCT) crée une **compétence par détermination de la loi**, et s'applique à tous les niveaux des collectivités régies par le CGCT, de métropole comme d'outre-mer.

La loi procède également à un **élargissement du cadre juridique de l'AECT (L. 11156-1 du CGCT)** : elle permet de mettre en œuvre et de soutenir « toute action internationale annuelle ou pluriannuelle ». Cette disposition **sécurise l'ensemble des actions extérieures des collectivités**, conventionnées ou hors conventions. L'article crédibilise la durée de ces actions, qu'elles soient de courte ou de longue durée, et s'applique tant aux domaines de la « **coopération** », de « **l'aide au développement** » que de l'« **humanitaire** ». A noter : les actions humanitaires ne sont plus subordonnées à la preuve de l'urgence.

L'article 14 **étend le dispositif Oudin-Santini (1% eau) aux déchets ménagers** et permet aux communes, aux EPIC et aux syndicats de collecte et de traitement des déchets ménagers de mener, dans la limite de 1% des ressources affectées aux budgets de ces services, des actions extérieures dans les **domaines de la collecte et du traitement des déchets ménagers (L. 1115-2 du CGCT)**.

Enfin, la loi **renforce le rôle de la CNCD**, notamment avec la création d'un Comité économique. Elle met également en place des **campagnes d'information**, organisées conjointement par le ministère de l'éducation nationale et les collectivités territoriales, dans les écoles, collèges et lycées, afin de **sensibiliser les élèves aux actions extérieures des collectivités**.

Outre ces dispositions, il ne faut pas oublier la **reconnaissance de l'expertise des collectivités** à travers la création de l'Agence Française d'Expertise Internationale (article 13), et du rôle des collectivités ultramarines dans la coopération internationale.

Consulter [le texte de la loi sur Legifrance](#).

## Année internationale de l'agriculture familiale

Les régions françaises se sont **engagées en faveur des systèmes alimentaires territorialisés** lors d'un colloque organisé par la Région Bretagne et l'ARF le 4 juillet 2014 à Rennes.

Cet engagement s'est concrétisée par la **signature d'une charte**, dans laquelle l'ARF décide d'« inciter davantage les Régions de France à promouvoir des systèmes alimentaires territorialisés sur leur territoire et dans leurs actions de coopération internationale ».

[Lire la déclaration.](#)

## Loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, de mutuelles, ou d'associations, et dont le fonctionnement interne comme les activités sont fondés sur un principe d'utilité sociale et environnementale.

**La loi du 31 juillet 2014 a précisé le cadre juridique de l'ESS**, en venant sécuriser les modalités de fonctionnement de ses acteurs et leurs **relations avec les collectivités territoriales**. Ces dernières constituent des partenaires privilégiés des entreprises et associations de l'ESS.

### Une définition de l'aide aux acteurs de l'ESS

Les collectivités pourront soutenir les entreprises de l'ESS sous la forme de subventions (dont le caractère est défini par la loi) ou d'aides indirectes (mise à disposition de matériel, de personnels).

### L'accès des acteurs de l'ESS aux marchés publics

Les acteurs de l'ESS vont pouvoir répondre à la commande publique.

Consulter [le texte de loi sur Legifrance](#).

## Sommet mondial sur le climat à New-York (23/09/14)

Des **maires**, notamment un groupe issu des 40 plus grandes villes mondiales, ont pris **des engagements locaux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>**.

Un **Fonds vert** a été créé pour accompagner les pays en développement à s'adapter aux dérèglements climatiques. La France s'est engagée à hauteur d'un milliard de dollars (pour 2018).

## Sommet mondial des régions pour le climat (R20) à Paris (10-11/10/14)

Présidé par l'ancien Gouverneur de Californie **Arnold Schwarzenegger**, fondateur de l'ONG **R20 Regions of Climate Action**, ce sommet a rassemblé des régions et gouvernements locaux, des représentants de gouvernements et des leaders économiques.

A l'issue des deux journées, les participants ont signé une « **déclaration de Paris** », dont le but est d'encourager les actions locales de développement durable et d'agir en amont de la COP21.

[Lire la déclaration de Paris.](#)

## Point sur l'agro-écologie

Le projet agro-écologie porté par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt doit faire de la France le leader dans le domaine. L'enjeu est de **concilier la performance économique et environnementale en produisant efficacement et plus durablement**. L'ensemble des dimensions de l'exploitation, filières, territoires et au-delà, doivent être abordées globalement.

Plus d'infos sur [www.agriculture.gouv.fr/definition-agroecologie](http://www.agriculture.gouv.fr/definition-agroecologie).

## 5ème Forum mondial de l'action internationale des collectivités (3-4/07/14)

Organisé par CUF et l'ICIC, avec le soutien du MAEDI, cette **5ème édition du Forum mondial de l'AECT** s'est tenue à Paris sur le thème "Les partenariats internationaux, un atout pour nos territoires". **Annick Girardin**, Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie, et Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats au MAEDI, ont participé à ce forum. La Secrétaire d'Etat a rappelé **l'importance des collectivités dans les politiques de développement**, et a souligné l'utilité du Forum comme vitrine du savoir-faire français dans le domaine.

Parmi les **thèmes abordés** lors du Forum : la crise en Centrafrique, la COP21, l'agriculture familiale, l'offre française en matière de ville durable, et les collectivités comme partenaires de l'UE pour le développement.

A lire > ["Point sur" le 5ème Forum de l'AECT.](#)

## « Territoires et développement économique » : intervention de Jean-Paul Bachy au MAEDI (17/07/14)

M. Jean-Paul Bachy, Président de la région Champagne-Ardenne et Président de la commission internationale de l'ARF, a présenté au réseau diplomatique et culturel les acteurs clés de la diplomatie économique des collectivités (ARDE, Pôles de compétitivité, élus, etc.). Il a rappelé **l'utilité de la présence des collectivités à l'international**, et a invité le réseau diplomatique à solliciter ces ressources dont disposent les collectivités.

## Réunion du réseau franco-roumain de coopération décentralisée (18/09/14)

Organisée par l'Ambassade de France en Roumanie avec le soutien de la DAECT, la réunion du **réseau de coopération décentralisée franco-roumain** a réuni les collectivités territoriales françaises actives en Roumanie qui ont souhaité travailler en réseau afin de favoriser l'échange d'expériences et l'émergence de projets innovants.

Des groupes de travail ont été lancés lors de cette réunion (financements européens, cohésion sociale - santé - développement économique, citoyenneté - jeunesse, développement rural - agriculture - tourisme) pour structurer les projets à venir entre tous les partenaires. **Contact** : [mylene.kremser@diplomatie.gouv.fr](mailto:mylene.kremser@diplomatie.gouv.fr)

## Assises de la coopération décentralisée franco-mauritanienne à Nouakchott (19-20/10/14)

Ces assises ont été introduites par le ministre de l'Habitat, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et le ministre de la Justice mauritaniens.

Les travaux ont été centrés sur le **développement économique local, notamment agricole et agroalimentaire, sur la place de la jeunesse dans la décentralisation et la démocratie locale, et, enfin, sur la place des entreprises dans les coopérations décentralisées**. Les recommandations issues de ces travaux seront proposés au ministre mauritanien de la décentralisation et au ministre français des Affaires étrangères et du Développement international.

[En savoir plus.](#)

## XXIIe Conférence des Ambassadeurs (25-30/08/14)

Lors de la XXIIe conférence des Ambassadeurs, le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, **Laurent Fabius, a appelé les ambassadeurs à travailler avec les réseaux** : celui de l'Europe, celui des ONG, celui des collectivités territoriales, et avec la **Francophonie**, pour diversifier les leviers d'influence. [Lire les discours.](#)

## 7ème édition du Forum mondial Convergences (8-10/09/14)

Convergences rassemble des professionnels privés, publics et associatifs pour réfléchir sur des **solutions innovantes pour le développement social et économique**. Les principaux thèmes abordés : l'économie sociale et solidaire, les technologies numériques pour le développement, le développement durable.

**Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris, a souligné l'importance des collectivités** lors de la clôture du forum : « *Nous [les collectivités, ndlr], devons être des solutions et non des obstacles. Il faut penser global et agir local. [...] la décentralisation est un élément clé du développement* ». [En savoir plus.](#)

## Dialogue franco-chinois sur les échanges humains (18/09/14)

La première session du dialogue franco-chinois de haut niveau sur les échanges humains s'est tenue sous la présidence de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et de Mme Liu Yandong, vice-Premier ministre chinoise.

Les discussions ont porté sur la **promotion des échanges touristiques, sur la distribution des chaînes de télévision et des films français en Chine, sur la mobilité étudiante, les échanges de jeunes et la santé**.

Les échanges humains se trouvent au **carrefour de l'action extérieure des collectivités territoriales françaises et chinoises**. En témoignent les événements de cet automne : en Chine, **ChinaEuropa** (17-18 septembre, Shenyang, à l'initiative de la ville du Havre) ; la **Foire de l'Ouest**, à Chengdu (24-25 octobre) ; la **venue du Gouverneur du Hubei et du maire de Wuhan à Lille** (3 novembre) ; et enfin les 6 et 7 novembre les **rencontres de Strasbourg**. [En savoir plus.](#)

## Assises de la coopération décentralisée franco-nigérienne à Niamey (13-17/10/14)

Ces assises ont porté sur le thème « **La promotion de la bonne gouvernance locale** ». Elles ont permis aux élus locaux français de rencontrer leurs homologues nigériens afin de faire un bilan des coopérations décentralisées en cours et de proposer de nouveaux partenariats, cinq ans après les premières assises.

Les tables rondes se sont articulées principalement autour des thèmes suivants : eau et assainissement, décentralisation, sécurité alimentaire, intercommunalité, développement local. [En savoir plus.](#)

## Francophonie

### Le rapport « Promouvoir la langue française dans le monde »

Synthèse des 8 engagements de la France pour le développement du français comme langue de communication internationale. [En savoir plus.](#)

## PNUD-ART

### Rapport d'activité du PNUD-ART 2013

Synthèse du rapport du programme « Articulation des réseaux territoriaux pour le développement humain durable » du Programme des Nations Unies pour le Développement. [En savoir plus.](#)

## Réforme territoriale

Les 10 propositions des Régions pour réussir la réforme territoriale issues du Congrès de Toulouse du 9 octobre 2014. [Lire.](#)

## 1% déchets

### Mise en place d'un mécanisme « 1% déchets » pour le financement innovant de la coopération décentralisée.

Synthèse de l'étude d'impact préalable au projet de loi sur le « 1% déchets ». [Lire.](#)

## Eau

### Les actions de solidarité internationale des collectivités territoriales et agences de bassin pour l'eau et l'assainissement : Bilan 2013.

Bilan du PS-Eau pour l'année 2013. [En savoir plus.](#)

## Groupes de travail de la CNCD

### « Jeunesse & Diversité » - Jean-Claude Mairal

Développer une « compétence interculturelle » afin de valoriser la diversité de la jeunesse : outil de mobilité, d'insertion professionnelle et de développement économique.

### Contribution à l'agenda post 2015 par l'ADF sur l'inclusion sociale - André Viola

Cette étude a pour but d'éditer un guide méthodologique à destination des collectivités et de leurs partenaires dans le cadre de leurs projets dans le champ de l'inclusion sociale.

## Economie circulaire

« L'économie circulaire : un désir ardent des territoires - Transition écologique » de Jean-Claude Lévy et Vincent Aurez. Postface de Jacques Valade. Editions de l'Ecole des Ponts et Chaussées.

L'ouvrage fait le point sur le concept d'économie circulaire, en regard des dispositifs d'aménagement depuis les années 60 jusqu'aux exigences écologiques et aux lois d'aujourd'hui (Chine, Pays-Bas, Allemagne, France) notamment en regard des pays en développement et de l'aide publique au développement.

[En savoir plus.](#)

## L'Agenda—Fin automne 2014

2 octobre : Commission Nationale de la coopération décentralisée

7-9 octobre : Open Days 2014 : les régions et les villes d'Europe donnent le coup d'envoi vers 2020 (Bruxelles)

13-17 octobre : Assises de la coopération décentralisée franco-nigérienne (Niamey, Niger)

19-20 octobre : Assises de la coopération décentralisée franco-mauritanienne (Nouakchott, Mauritanie)

23-24 octobre : Journées de la diplomatie territoriale (Vilnius, Lituanie)

23-24 octobre : Le forum francophone des affaires (Athènes, Grèce)

24-25 octobre : Foire de l'Ouest (Chengdu, Chine)

28-30 octobre : 4<sup>èmes</sup> Assises de la coopération décentralisée franco-japonaise (Takamatsu, Japon)

5-8 novembre : 8<sup>ème</sup> édition de la Semaine Economique de la Méditerranée (Marseille)

6-7 novembre : 4<sup>èmes</sup> rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise (Strasbourg)

6-7 novembre : Conférence Coopération Régionale Antilles Guyane (Fort de France, Martinique)

12-19 novembre : Congrès mondial des parcs naturels régionaux (Sydney, Australie)

21-23 novembre : Conférence internationale sur la coopération décentralisée avec les autorités palestiniennes (Ramallah, Palestine)

24 novembre : réunion annuelle des maires des Outre-mer (Paris)

24, 25 et 26 novembre : Journées de la coopération décentralisée sur l'eau (Tenkodogo, Burkina Faso)

25-27 novembre : 97<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents de communautés de France (Paris)

24-26 novembre : Conseil mondial de CGLU à (Haikou, Chine)

26-28 novembre : 13<sup>èmes</sup> Universités de l'ARRICOD (Montpellier)

29-30 novembre : XV<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie à (Dakar, Sénégal)

18-19 décembre : Conférence Coopération Régionale Océan Indien (Saint-Denis de la Réunion)

**Autres rendez-vous / événements**

[Consulter l'agenda](#)

**Retrouvez la Lettre d'info de la DAECT sur notre site internet :**

[Lettre d'info DAECT](#)

## CONTACT

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international  
Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM)  
Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD)

57, boulevard des Invalides 75 007 PARIS  
Téléphone : 01 43 17 62 70 / 01 43 17 62 64  
[secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr)

[www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd)

